

Le 1er mai 2018

Bilan de l'année 2017 :

L'association des Amis de Vitotel a organisé :

- Le jeudi 22 juin 2017 : Assemblée générale des Amis de Vitotel dans l'église Saint Michel de Vitotel.
- La messe du pèlerinage de Saint Clair, le samedi 15 juillet 2017 : pour la première fois, le Père Vivien a célébré la messe du pèlerinage de Saint Clair en l'église Saint Michel de Vitotel.
- Les journées du patrimoine les 16 et 17 septembre 2017 : Le thème «patrimoine et citoyenneté» était difficile à suivre pour nous ! Le nombre de visiteurs a été cette année de 24 visiteurs le samedi (9) et le dimanche (14).

Nous tenons particulièrement à remercier :

- Tous ceux qui m'ont remplacé (AG, Pèlerinage de saint Clair, Journées du Patrimoine) pendant mon « arrêt maladie ».
- Mesdames Dumesnil et Herbille qui ont préparé l'église avant la messe du pèlerinage de Saint Clair.

Nous avons une pensée pour Jean Legouez qui nous a quittés cette année.

Perspectives pour 2018:

- Le père Jean Vivien viendra célébrer la messe le samedi 14 juillet 2017 à 18 30 dans l'église Saint Michel de Vitotel et présider le pèlerinage à Saint Clair.
- Les 15 et 16 septembre 2018, nous participerons à nouveau aux Journées Européennes du Patrimoine : Le site sera ouvert à la visite l'après-midi. Le thème, cette année, sera « l'Art du partage ».
- Nous souhaitons, toujours, pouvoir envisager avec la municipalité de Vitot des travaux. Au préalable nous devrons réaliser un audit architectural. Nous demandons au conseil municipal de Vitot de bien vouloir inscrire à son budget une somme qui permettra de réaliser cet audit. Puis, une fois les résultats de l'audit connu, nous pourrons envisager des travaux (remplacement de pierres, lutte contre l'humidité, etc.). les travaux ne pourront pas commencer avant deux ans après le début du protocole ci-dessous.
- Bilan sanitaire de la DRAC :
 - o Le 27 mai 2013 : bilan sanitaire par Cathy Emma (ABF) et Paul-Franck Thérain (DRAC).
 - Le 27 septembre 2013 : réception de ce bilan : L'état sanitaire (43-5) est MAUVAIS (4). L'évolution relative des désordres est RAPIDE (3). Présence d'un certain nombre de périls (5).
 - Recrutement de l'architecte : définition du cahier des charges, mise en concurrence, notification du marché. Réalisation du diagnostic (durée : 6 mois).
 - Recueil de l'avis de la DRAC sur le diagnostic (durée : 6 mois).
 - Réalisation de la mission de maitrise d'œuvre, recueil informel de l'avis de la DRAC sur APS ou APD, dépôt de l'autorisation des travaux (durée : 6 mois).
 - Dépôt des dossiers de demande de subventions. Appel d'offres. Mise en concurrence des entreprises. Engagement comptable de la subvention DRAC (durée 6 mois).
 - Réalisation des travaux en tranche selon le diagnostic. Réception des travaux et contrôle de conformité de la DRAC à l'issue des travaux (durée 6 mois).
 - o Les subventions (phase d'étude, travaux) sont subventionnables à 40 %.

Ce bilan sanitaire est appelé à avoir une suite qui, nous l'espérons, aura lieu prochainement.

Pour l'animation du site de Vitotel, nous vous demandons de bien vouloir nous faire part de toutes vos idées. Toutes les bonnes volontés, qui permettront de les mettre en œuvre, sont demandées.

Le Président : Francis Durand

Les Amis de Vitotel Association loi 1901 n° W273001768 Mairie de Vitot 27110 Vitot Président : Francis Durand 6 route de Conches 27110 Le Neubourg

courriel : contact@vitotel.fr